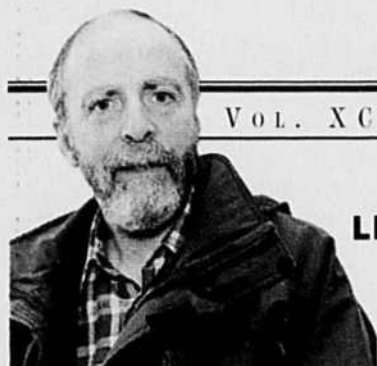


# LE DEVOIR

VOL. XC - N° 255

LE MERCREDI 10 NOVEMBRE 1999

87c + TAXES = 1\$



**NATURE**  
**LES OURS VICTIMES DE RECTITUDE POLITIQUE**  
PAGE B 6

**LE MONDE**  
**VERS DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES EN SERBIE**  
PAGE A 5



**LES ACTUALITÉS**  
**MONT-TREMBLANT ET SAINT-JOVITE: UN MARIAGE FORCÉ MAL DIGÉRÉ**  
PAGE A 4



## La société des loisirs, dites-vous? Fumisterie!

Le tiers des 25-44 ans se disent bourreaux de travail

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

La société des loisirs tant annoncée n'aura jamais été que fumisterie. A en croire une étude toute fraîche de Statistique Canada, un tiers des hommes et des femmes de 25 à 44 ans se considèrent comme des bourreaux de travail.

Reprenant une enquête de 1992, Statistique Canada a interrogé 11 000 Canadiens l'an dernier en vue de déterminer quelles personnes étaient les plus touchées par le stress.

Les 25 à 44 ans emportent haut la main ce triste championnat et affichent un niveau de stress jamais atteint auparavant. Un quart des hommes et des femmes de ce groupe d'âges se sont dits très stressés, ce qui n'était le cas que d'un Canadien sur six en 1992. La moitié des répondants de ce groupe d'âges se préoccupent de ne pouvoir consacrer suffisamment de temps à leur famille ou à leurs amis, happés qu'ils sont par le métro-boulot-dodo.

Comparativement à 1992, les femmes et les hommes travaillent en moyenne deux heures de plus par semaine: les hommes passeraient maintenant (ou se plaisent à le dire!) 48 heures à gagner leur pain, comparativement à 38,8 heures pour les femmes.

Combien de temps passe-t-on avec nos proches? Selon les réponses obtenues par Statistique Canada, les

VOIR PAGE A 8: BOURREAUX

**PERSPECTIVES**

## Nos impôts font du chemin...

Bien que son impact soit extrêmement négatif sur l'environnement, l'automobiliste est toujours seul sur son trône, aidé qu'il est par des gouvernements qui continuent à le glorifier et à l'accueillir malgré quelques vagues promesses faites à Kyoto... Plutôt que d'essayer de fournir plus de mètres carrés de bitume à l'usager, l'État ne devrait-il pas plutôt tenter d'accroître le nombre d'usagers au mètre carré?

Est-ce par capitulation devant l'automobiliste-roi que la classe politique a tant de difficulté à envisager d'autres solutions au problème d'accroissement du trafic routier que celle d'allonger et d'élargir les ponts et les routes au détriment des autres moyens de transport plus écologiques? A l'aube du dépôt du plan de transport par le ministre Guy Chevrette, la question est pour le moins inquiétante.

Pendant que la STCUM et la STRSM annoncent des hausses de tarifs, que l'on songe à détruire le cinéma Palace au centre-ville pour en faire un parc de stationnement à étages, que la proposition de Vélo Québec d'harmoniser les différents moyens de transport collectif est prise avec un grain de sel, les fonctionnaires envisagent quant à eux plusieurs options, les unes toutes moins originales que les autres. On propose par exemple d'élargir la Métropolitaine d'une voix supplémentaire, de construire un autre pont, de prolonger l'autoroute 25, d'achever la 30, etc. S'il suffisait d'aligner les billets verts devant les entrepreneurs, le problème serait réglé depuis belle lurette.

La preuve n'a plus à être faite, l'automobile nuit considérablement à la vie de quartier, abîme le tissu social des communautés, individualise les citoyens, met la vie des piétons en danger et pollue l'environnement. Pourquoi donc agir comme si la voiture était une fatalité? Les groupes en faveur de moyens de transport alternatifs se

VOIR PAGE A 8: IMPÔTS

**MÉTÉO**

Montréal Nuageux. 60% de probabilité d'averses. Max: 8 Min: 5  
Québec Ciel variable. Max: 4 Min: -2  
Détails, page A 5

**INDEX**

Annonces ..... B 6  
Bourse ..... B 3  
Avis publics ..... B 5  
Culture ..... B 8  
Économie ..... B 2  
Éditorial ..... A 6  
Horizons ..... B 1  
Le monde ..... A 5  
Nature ..... B 6  
Les sports ..... B 5  
Mots croisés ..... B 5  
Télévision ..... B 7  
www.ledevoir.com

## Berlin se souvient



Les cérémonies du dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin se sont achevées hier par l'illumination d'un ruban de 43 kilomètres longeant le tracé du mur qui a séparé l'Allemagne en deux pendant 30 ans.

## Le fantôme de la RDA planait sur les célébrations

CHRISTIAN RIOUX  
ENVOYÉ DU DEVOIR À BERLIN

Les cérémonies du dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin se sont achevées hier par l'illumination d'un ruban de 43 kilomètres longeant le tracé du mur qui a séparé l'Allemagne en deux pendant 30 ans. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont envahi les rues sous la pluie pour assister aux nombreux spectacles dans plusieurs coins de la ville. Mais, toute la journée, le fantôme de l'ancienne RDA n'avait cessé de planer sur les célébrations.

Réunis sous la coupole rutilante du nouveau Reichstag, redevenu le siège du Parlement depuis septembre, les anciens dirigeants Mikhaïl Gorbatchev, George Bush et Helmut Kohl ont illustré chacun à leur façon le défi que représente toujours la réunification allemande. Mikhaïl Gorbatchev y est allé d'un bémol en prenant la défense de l'ancien président de la RDA, Egon Krenz, condamné la veille à six ans de prison par la cour fédérale de justice allemande. «Il y a des choses dans la vie qu'on ne comprendra jamais, a-t-il déclaré. Pourquoi l'Allemagne a-t-elle décidé de juger les anciens leaders de la RDA qui avaient choisi de la rendre transparente?»

Cette condamnation qui survient au moment d'un anniversaire symbolique a été ressentie à l'est comme une mal-

adresse. Le dirigeant du Parti communiste renoué (PDS), Lothar Bisky, l'a qualifiée de «continuation de la guerre froide par d'autres moyens». La presse allemande est loin d'être unanime.

L'ancien président américain George Bush n'en a pas moins félicité Mikhaïl Gorbatchev pour la «fitness» politique dont il avait fait preuve lors de l'ouverture du Mur. «Nous ne savions pas si l'armée allait intervenir», a-t-il rappelé avant de conclure que l'histoire sera douce pour Gorbatchev. Quant à l'ancien chancelier Helmut Kohl, il a souligné que l'unité n'était pas une fatalité mais un cadeau. «Nous avons rattrapé l'histoire par la queue», a-t-il conclu.

Le chancelier Gerhard Schröder a rendu hommage au courage des citoyens de l'ex-RDA.

Les anciens leaders des mouvements d'opposition de l'est étaient par ailleurs absents du Reichstag. Seul le dernier premier ministre de RDA, Lothar de Maizière, avait été invité à la dernière minute et en catastrophe. «Ce sont pourtant les Allemands de l'Est qui ont réussi la transition», soulignait le matin même la *Süddeutsche Zeitung*.

VOIR PAGE A 8: BERLIN

Autres informations en page B 1

## Le cinéma cubiste de Lepage

Il est en train de tourner à Montréal son cinquième long métrage, *Possible Worlds*, en anglais cette fois. Adapté de la pièce de l'Ontarien John Mighton, ce film de Robert Lepage sera cubiste et causera un tantinet de métaphysique. Ésotérique, le scénario? Le dramaturge-cinéaste assure que le public s'y retrouvera et rira en plus.

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

La première fois qu'un de nos cinéastes se tourne vers l'anglais, forcément, ça crée un malaise, l'impression d'être lâché au profit de la langue universelle qui, tôt ou tard, aspire les créateurs dans son orbite. Après Arcand, voici que Robert Lepage saute la clôture. Il vous précise très vite que le bond est circonstanciel. Le scénario a été adapté de la pièce de John Mighton, un professeur de mathématiques canadien-anglais. Lepage l'avait lue, vu jouer sur scène dans sa Caserne à Québec lors d'un festival de théâtre. Affinités, coup de cœur. Et voilà!

L'auteur et Lepage, à quatre mains, devaient remanier *Possible Worlds* pour l'écran, dans sa langue d'origine, dissolvant les huis clos pour faire exploser l'action.

N'empêche que Lepage se montre encore tout étonné de la facilité avec laquelle les fonds (4,3 millions, soit le même budget que pour *Le Confessionnal* cinq ans plus tôt) ont été trouvés. Sans parler des partenaires internationaux, soudainement plus intéressés d'embarquer quand ça *speaks white*. Cette coproduction Ontario-Québec aura été mise sur pied en deux coups de cuiller à pot. «En anglais, on ne rencontre pas la même résistance, insiste Lepage. Ne pas dire ces choses serait se mentir à nous-mêmes.» Le cinéaste-dramaturge en parle également comme de son film le mieux préparé. «C'est la première fois que j'en prends un autant au sérieux, dit-il, sans doute parce que je n'avais jamais travaillé auparavant à partir du



JACQUES GRENIER LE DEVOIR



ARCHIVES LE DEVOIR  
Tilda Swinton dans *Possible Worlds*.

## Bouchard sollicitera un troisième mandat

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Non seulement le premier ministre Lucien Bouchard ira jusqu'au terme de son mandat actuel, il entend aussi solliciter un troisième mandat.

Afin de faire taire les rumeurs, encore timides mais récurrentes, entourant son avenir politique, le premier ministre Lucien Bouchard a laissé savoir, hier, qu'il restera jusqu'à la fin de son présent mandat, qui peut s'étendre jusqu'à près de quatre ans, et qu'il se représentera pour obtenir un troisième mandat. «J'entends me représenter, c'est évident», a-t-il dit à l'entrée du caucus. «Je ne me laisse pas arrêter par les précédents qui veulent que, depuis maintenant au-delà de 40 ans, personne n'a obtenu de troisième mandat. Je crois que c'est un beau défi.»

Bien qu'une certaine faiblesse de l'option souverainiste apparaisse dans les sondages, M. Bouchard ne veut pas dévier de sa course: tenir un référendum sur la souveraineté. «Le référendum, c'est un moyen incontournable pour arriver au résultat qu'on poursuit», a-t-il dit. La Cour suprême a tracé la voie, estime le premier ministre. Rappelant la position qu'il avait prise dans son discours devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en 1990, M. Bouchard a signalé l'importance pour les Québécois d'accorder un mandat collectif au gouvernement québécois afin qu'il négocie avec Ottawa, quelle que soit l'option défendue: le renouvellement du fédéralisme ou la souveraineté. «Il ne faut plus que les Québécois s'imaginent qu'on peut demander à un gouvernement ou à un premier ministre d'aller négocier quoi que ce soit avec le gouvernement fédéral ou le reste du Canada sans un mandat collectif», a-t-il dit.

L'échec de ses prédécesseurs, notamment Robert Bourassa, s'explique par cette absence de mandat de la part de la population, selon M. Bouchard. «Il se sont épuisés ou ils se sont cassés les jarrets», a-t-il dit. «Leurs successeurs ont le droit de se rendre compte que sans mandat, on ne va nulle part.»

M. Bouchard a reconnu que le contexte qui avait conduit au référendum en 1995 est bien différent aujourd'hui. «La stratégie de M. Parizeau était très intelligente parce qu'elle était basée sur l'impact de l'échec de l'Accord du lac Meech», ce qui apparaissait en

VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

## Un écrivain-toubib fustige les médecins

À lire, page A 8

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## IMPÔTS

SUITE DE LA PAGE 1

démèment pour présenter aux gouvernements des idées pleines de bon sens mais qui, pour des raisons qui dépassent l'entendement, sont balayées du revers de la main parce que trop peu efficaces ou trop coûteuses.

Le meilleur exemple est certainement la proposition faite au début de l'année par l'Association canadienne des transports urbains (ACTU) au ministère fédéral des Finances. L'ACTU revendiquait une modification de la loi sur l'impôt pour que les employeurs puissent inclure une carte d'autobus et de métro, non imposable, parmi les avantages fiscaux qu'ils offrent à leurs employés. La demande était loin d'être farfelue puisque les employés qui bénéficient d'un espace de stationnement payé par leur employeur n'ont pas à payer d'impôt sur cet avantage. Malgré les chiffres qui font état, lors de l'application d'une telle mesure, d'une croissance de 25 % des usagers du transport en commun aux États-Unis, Paul Martin — dont le gouvernement a signé les accords de Kyoto visant une réduction de 6 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2012 — a répondu que cette initiative était... trop peu efficace et trop coûteuse.

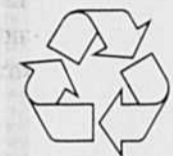
Les statistiques révèlent que le parc automobile de la région métropolitaine devrait augmenter de 300 000 unités et que le nombre de déplacements individuels en voiture devrait s'accroître de 17 % d'ici les dix prochaines années, et ceci n'empêche pas une diminution de 59,2 millions de dollars du financement public au réseau autobus et métro depuis 1994.

Une étude réalisée par le ministère des Transports révélait que la congestion routière dans la région montréalaise coûtait annuellement 502 millions. Que fait-on pour pallier un tel problème? On tente d'élargir les infrastructures accueillant les automobiles, rendant ainsi ce moyen de transport encore plus efficace, lui permettant de se multiplier davantage. En d'autres mots, on pellette le problème dans la cour du prochain gouvernement.

Pourtant, l'objectif à suivre n'est pas irréaliste: rendre les autres moyens de transport au moins aussi attrayants et commodes que la voiture. Pour l'instant, le lieu commun veut que l'autobus ne soit pas assez rapide, le métro bondé, le taxi trop cher, le co-voiturage pas suffisamment souple, la location de voiture inabordable et le partage de véhicules trop compliqué. Des initiatives comme celle de l'Agence métropolitaine de transport, qui a implanté il y a quelques semaines un système de covoiturage chez Bombardier aéronautique, contribuent à faire tomber les préjugés.

Il faut donc multiplier l'application de ce type de solutions de rechange, mais de façon à accroître la concertation entre les différents acteurs. Le document *«cocktail transport»* réalisé par le Groupe vélo en 1997 est un excellent exemple d'un tel plan d'action global. L'organisme prône «un maillage et un mariage d'intérêts entre les grandes entreprises de transport en commun (métro, bus, train de banlieue, chemin de fer, etc.) et les moyens de transport "privé" que sont le vélo, le taxi, la location d'automobile, les coopératives de propriété d'auto, le covoiturage [...], permettant aux citoyens de se déplacer efficacement et rapidement, tout en économisant et en réduisant au minimum les impacts négatifs sur l'environnement».

Plusieurs des pistes proposées sont fort intéressantes, surtout que l'organisme ne pêche pas par excès d'idéalisme: «Le "cocktail transport" ne vise pas à inciter les ménages à vivre sans automobile, un projet illusoire en Amérique, mais à éviter qu'ils fassent l'achat d'une deuxième ou d'une troisième voiture». De tels documents existent et, même si les organismes qui les réalisent ne sont pas de grands bailleurs de fonds politiques, il serait bon de leur donner la crédibilité qu'ils méritent plutôt que de faire simplement, comme l'indiquent les panneaux gouvernementaux bordant les autoroutes, «du chemin avec nos impôts».



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces

## et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 90, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 9658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Un écrivain-toubib fustige les médecins

«Les médecins se masquent la réalité, à savoir que leur corps et leur vie sont exactement les mêmes que les autres. Ils ont tendance à se cacher derrière la technologie en faisant des examens, des radiographies, des prises de sang, en prescrivant des médicaments...»

JUDITH LACHAPPELLE  
LE DEVOIR

Malgré le succès époustouflant de son livre *La Maladie de Sachs*, l'écrivain-toubib Martin Winckler n'est pas souvent invité à partager sa vision humaine de la médecine avec les collègues de sa profession. Est-ce étonnant que les infirmières québécoises l'aient invité à leur congrès? Non, dit-il, puisque les infirmières sont davantage proches des patients que peuvent l'être les médecins, qui écartent la souffrance en se cachant derrière des radiographies et des pilules.

«Quand on devient soignant, dit Martin Winckler aux étudiants qu'il rencontre, c'est d'abord pour se soigner soi-même ou pour soigner des souffrances familiales très anciennes.» Sa réflexion, dit-il, provoque toujours des réactions étonnées chez ceux qui l'écoutent. Puis, certains songent à leur grand-père tuberculeux ou au virus qui a emporté leur petit frère. C'est souvent pour comprendre, pour combattre leur impuissance, qu'ils choisissent d'être médecins.

Mais quelle est la différence d'en prendre conscience?

«Ça veut dire que nous sommes comme les gens que nous soignons! Si vous ne le savez pas, vous pouvez toujours vous imaginer que vous êtes immunisés contre la souffrance. C'est ce que font la plupart des médecins. Ils s'imaginent qu'ils en sont protégés parce qu'ils savent comment la soigner, mais en fait, ils n'en sont pas protégés du tout. Et comme ils se masquent la réalité, à savoir que leur corps et leur vie sont exactement les mêmes que les autres, ils ont tendance à se cacher derrière la technologie en faisant des examens, des radiographies, des prises de sang, en prescrivant des médicaments... En fin de compte, si les gens ne guérissent pas, ils disent: vous êtes un emmerdeur, allez voir quelqu'un d'autre!»

Martin Winckler, de son vrai nom Marc Zaffran, a fermé son cabinet de Mans il y a cinq ans pour se consacrer à l'écriture. Le médecin continue toutefois de pratiquer deux fois par semaine à la clinique familiale de sa communauté. Son livre *La Maladie de Sachs* a fait un malheur dans les librairies. L'histoire du docteur Bruno Sachs, qui souffre de la souffrance de ses patients et qui critique par la bande un système qui déshumanise les soins de santé, a ému des centaines de milliers de lecteurs qui ont reconnu en lui le médecin qu'ils rêvent d'avoir. Il est rarement invité aux congrès de médecins, dit-il, mais l'Ordre des infirmières l'a invité à parler à ses membres hier.

Non, Martin Winckler n'est pas désabusé de sa vocation mais ne se gêne pas pour dénoncer l'attitude de ses collègues. Ceux qu'il qualifie «d'hypercenticiens» sont ceux «qui ont le plus peur de la souffrance des autres». Des médecins américains, il croit qu'ils sont davantage branchés sur la technologie que leurs collègues européens. «Mais à mon avis, les médecins français ne sont pas assez

scientifiques. Et non seulement ils ne sont pas assez humains, ils ne sont pas du tout scientifiques. En Amérique du Nord, ils sont trop scientifiques pour avoir le temps d'être humains... Ils sont trop soumis à une loi du marché qui fait qu'ils doivent faire dans la rentabilité, prescrire des médicaments... Ils n'ont pas le temps d'être humains, alors que les gens ne leur demandent pas d'être rentables. A mon avis, c'est pour ça que les médecins qui pratiquent des médecines alternatives ont un tel succès parce qu'en fait, ce qui compte n'est pas qu'ils pratiquent des médecines douces mais qu'ils passent plus de temps à écouter les gens.»

Les étudiants en médecine, pense-t-il, devraient aussi être sélectionnés pour leurs aptitudes relationnelles. «La formation des infirmières est bien mieux faite, à mon avis, puisqu'on leur apprend à travailler ensemble. On n'apprend pas aux médecins à travailler ensemble, on leur apprend à travailler chacun dans leur coin et qu'ils soient meilleurs que les autres. C'est une connerie!»

Entre ses critiques de séries télévisées — il adore la série américaine *ER*, qui dépeint de façon humaine et réaliste ce qu'on vit dans une salle d'urgence —, l'éducation de ses huit enfants et la promotion du film que Patrie Leconte a tiré de son roman — on le verra ce printemps sur nos écrans —, Martin Winckler prépare son prochain livre. Celui-ci s'annonce comme une réflexion à l'intention des jeunes médecins. «La médecine, ça ne devrait pas être un endroit où les gens sont meilleurs les uns que les autres, croit-il. C'est aberrant de former les médecins à être des adversaires les uns des autres! La médecine, c'est un endroit où les gens sont meilleurs ensemble contre la souffrance, la mort et les maladies.»

## L'avenir du théâtre Rialto

«Un pied de nez aux gens du Mile-End»  
Le promoteur publicise déjà l'ouverture en décembre de sa discothèque

FRANÇOIS CARDINAL  
LE DEVOIR

L'indifférence du directeur général du théâtre Rialto lui a joué de bien mauvais tours hier soir, lors d'une séance de la Commission de développement urbain de Montréal (CDUM) où il présentait son projet de transformer cet édifice historique en discothèque.

En effet, la frivolité que George Ioannou manifestait à l'égard des questions des journalistes démontrait déjà, en début de soirée, à quel point il considérait la victoire à portée de main. Illustration pour le moins saisissante de ce constat, l'administration de la discothèque en devenir a déjà fait paraître une publicité de deux pages dans le magazine *Night Life* annonçant son ouverture pour décembre prochain. Comble de l'ironie, le support publicitaire utilisée est une ordonnance de cesser les travaux émise par la Ville lorsque le propriétaire de l'immeuble avait réalisé des rénovations sans permis, notamment en juillet dernier.

La présidente de la commission, Has-

mig Bellei, n'a pas mâché ses mots en affirmant qu'il avait posé un geste illégal en utilisant le logo de la Ville pour faire sa promotion. «C'est une stratégie de marketing», a simplement répliqué M. Ioannou.

Lorsqu'un intervenant a lancé que ceci démontrait avec éloquence le peu de respect que vouait M. Ioannou pour la Ville, des applaudissements nourris ont été entendus dans les gradins. Ceci n'est pas peu dire puisque rarement avait-on vu autant de monde se bousculer aux portes de la CDUM. Ils étaient nombreux les citoyens du Mile-End, dont une importante délégation de la communauté hassidim, à vouloir prendre la parole pour dénoncer la volonté du promoteur de transformer l'ancien théâtre Rialto en discothèque.

«Nous sommes dans une phase très critique», a confirmé Gilda Elmaleh du comité des citoyens du quartier. En effet, dès que

la CDUM aura entendu les citoyens, il est attendu que le dossier suive son cours jusqu'au comité exécutif qui transmettra ensuite le tout au Conseil municipal pour que soit ratifiée la nouvelle vocation de l'immeuble.

Deux éléments ont conduit les opposants au projet à se présenter si nombreux à l'hôtel de ville: les nuisances qu'apportera la présence d'un tel établissement qui jouxte un quartier très résidentiel ainsi que, dans une moindre mesure, la valeur patrimoniale de ce bâtiment des années 20 classé monument historique.

«Nous travaillons toute la journée. Nous voulons donc dormir pendant la nuit», a indiqué un membre de la communauté hassidim visiblement anxieux. À cette inquiétude, le directeur général du Rialto répond, contrarié, que des travaux de 120 000 \$ ont été réalisés pour amoindrir les éventuels problèmes de son. Ceci n'a pas impressionné les urbanistes de la Ville qui

ont tout de même recommandé de ne pas autoriser les usages «salle de danse et de réception», notamment à cause de la présence de deux bâtiments résidentiels adjacents.

M. Ioannou soutenait quant à lui qu'«aucun urbaniste n'est venu au Rialto. Je pense que se sont les inventions d'un conseiller municipal». Lorsqu'on lui a posé la question, à la suite d'une présentation photographique de l'intérieur du bâtiment réalisée par un urbaniste, en l'occurrence responsable du dossier, Sylvia-Anne Duplantie, M. Ioannou avait perdu un peu de son aplomb. M. Duplantie confirmait d'ailleurs au Devoir avoir mis les pieds dans le Rialto en présence de M. Ioannou.

Ce changement de vocation est «un pied de nez aux gens qui habitent le quartier», a pour sa part estimé Michel Prescott, chef de l'opposition. Il a également laissé entendre que «le moral des troupes au service de l'urbanisme est au plus bas» puisque la Ville a décidé de faire peu de cas des recommandations «de ces professionnels chèrement payés».

Les audiences de la CDUM se poursuivront mercredi le 17 novembre à 19h.

## BERLIN

SUITE DE LA PAGE 1

Dans une réception moins médiatisée à l'hôtel de ville, devant 400 dignitaires, plusieurs responsables politiques ont essayé de payer leur tribut aux militants de la démocratie. Le député Stephan Hilsberg a proposé qu'on érige une plaque en l'honneur des dissidents qui ont rendu la chute du Mur possible. «Imaginez ce qui se serait produit si les dirigeants de RDA s'étaient crus moralement autorisés à utiliser la violence», a dit son collègue, le pasteur Rainer Eppelmann. Il a rappelé qu'en 1961, son père et sa mère furent séparés par le Mur. Certains participants avaient les larmes aux yeux.

Dans la matinée, de nombreux services religieux ont honoré la mémoire des dizaines de personnes mortes pour avoir tenté de franchir le Mur. Toute la journée, les limousines ont défilé au centre-ville. «Le 9 novembre, il n'y avait pas d'hommes politiques dans la rue», disait un passant qui habite à l'est.

Dans la soirée, les Berlinoises, moins nombreux que prévu à cause de la pluie, se sont dirigés lentement vers la porte de Brandebourg, ancien lieu de passage entre l'Est

et l'Ouest. «Soudain, tout a changé», disait la bannière qui accueillait la foule. Des plaisants avaient peint une vieille Trabant peinte aux couleurs de la RDA. D'autres s'amusaient à se faire photographier déguisés en Lénine.

Devant une foule transie, le violoncelliste russe Mstislav Rostropovitch a ouvert les festivités avec un extrait de Bach. Dix ans plus tôt, jour pour jour, il était venu seul jouer devant le Mur à peine ouvert. Cette fois, il était accompagné de 166 jeunes violoncellistes. Le spectacle était entrecoupé d'images du Mur et de séquences historiques sur une musique lugubre.

Le premier ministre Gerhard Schröder en a profité pour se lancer dans une ode à l'Europe. La fête avait d'ailleurs été placée sous ce signe. Une vingtaine de groupes de jeunes musiciens de tous les pays européens se sont produits sur les cinq scènes dressées sur le parcours de l'ancien Mur. Plusieurs personnalités européennes avaient été invitées.

La musique classique a ensuite fait place au rock. Étonnamment calmes et évitant toute effusion de joie, les Berlinoises se sont promenés jusqu'à tard dans la nuit le long de cette ligne aujourd'hui imaginaire mais qui les divise encore.

## LEPAGE

SUITE DE LA PAGE 1

matériel d'un autre. Tu n'abordes pas les personnages de la même façon quand ils ont été conçus dans une autre tête que la tienne.»

Et s'il y prenait goût, à l'anglais, cette clé si bien huilée qui entre dans tant de serrures? «Mon prochain film, qui aborde des réalités québécoises, sera en français», assure le cinéaste.

Pour un dramaturge habitué à travailler les trois quarts du temps dans la langue de Coleridge quand ses pièces sont présentées au Japon, en Angleterre, etc., un tel saut linguistique n'est pas un dépaysement profond. Cela dit, ses pièces, il les crée en français. Cette fois, la gestation même du film se fait dans l'autre langue.

Robert Lepage, le globe-trotteur dont les deux pieds ne sont jamais simultanément dans le même pays mais qui bondit d'une contrée à l'autre, se retrouve ces temps-ci plus souvent au Québec qu'à son habitude. Il conçoit des projets davantage qu'il ne se déplace. Toutes choses étant relatives puisqu'il arrive quand même du Japon, où il a monté l'opéra *La Damnation de Faust*, qui sera repris à Paris l'an prochain. Sédentaire, oui, mais jamais complètement.

Quatrième long métrage de Lepage, après *Le Confessionnel*, *Le Polygraphe* et *Nô*, *Possible Worlds* se veut un récit scientifique et philosophique, voire un brin métaphysique. Au menu: des existences parallèles, des virtualités qui prennent vie les unes après les autres. Le film démarra à la façon d'un polar, avec un cadavre dont on a mystérieusement dérobé le cerveau, d'où l'enquête de la police. L'histoire reviendra en flash-backs sur le passé du défunt (incarné par l'Ontarien Tom McCamus) aux côtés de sa femme (la Britannique Tilda Swinton), qui tenait le rôle-titre d'Orlando dans le film de Sally Potter). «C'est un film qui demande pourquoi l'être humain, à l'encontre des ani-

maux, possède une imagination», explique-t-il. Une histoire d'amour impossible se greffe sur cette trame à vue de nez fort complexe. Robert Lepage assure que l'histoire se révèle en fin de compte beaucoup plus simple que sa structure. «C'est un film un peu cubiste, déconstruit, poétique aussi, mais accessible au grand public toutefois. Possible Worlds est également très dialogué, avec des répliques conçues comme une mécanique d'horlogerie, à la fois drôles et musicales. D'apparence rococo mais au départ, le ton devient réaliste.»

Le directeur photo, Jonathan Freeman, est un anglophone de Vancouver; Tom McCamus, Sean McCaan, Tilda Swinton, Rick Miller appartiennent aussi au bassin anglophone, mais Gabriel Gascon incarne un neurologue, le directeur artistique est François Séguin et la costumière Michèle Hamel. Mélange d'équipes, donc, toutes solitudes linguistiques unies.

Son tournage démarrait en octobre aux îles de la Madeleine, se poursuivait à Montréal. Pourquoi les îles? «Parce que les extérieurs se déroulent au bord d'une plage, dans une station balnéaire non identifiée. Or les îles de la Madeleine sont le lieu le moins québécois du Québec. L'action a pour cadre un lieu indéfini, quelque part en Amérique du Nord, peut-être à Boston, avec des escaliers à Cape Cod. Quant aux intérieurs urbains, ils occupent des lieux clos, claustrophobes, des tunnels, des postes de police, des galeries d'art désaffectées.»

Le tournage de *Possible Worlds* se termine dans deux semaines, puis Lepage entre en postproduction. Le film devrait être terminé au printemps. Pour Cannes? «Pas seulement pour Cannes, répond-il, mais aussi en vue de Venise ou d'autres festivals. Les ententes de distribution se jouent également durant l'été. Naître au printemps, pour un film, c'est démarrer sa carrière sous les meilleurs auspices possibles.»

## BOURREAUX

SUITE DE LA PAGE 1

hommes de 25-44 ans consacraient en moyenne 5,6 heures par jour à leur famille, comparativement à 6,1 pour les femmes. Une personne sur trois s'est au demeurant dite insatisfaite de l'équilibre entre sa vie professionnelle et sa vie familiale.

Et rien n'indique que les choses s'amélioreront: seulement un quart de ces 25 à 44 ans débordés ont l'intention de ralentir leur rythme de vie au cours de la prochaine année.

Les jeunes de 25 ans et moins, que l'on croirait a priori à l'âge de l'insouciance, ne sont pas davantage immunisés contre le stress. Les femmes de moins de 25 ans sont d'ailleurs deux fois plus stressées que les jeunes hommes du même âge. Le sociologue Jacques Hamel, professeur associé à l'Observatoire Jeunes et Société, tente une explication à ce chapitre. «Les jeunes travaillent de plus en plus. Or les jeunes femmes veulent réussir sur tous les fronts, au travail comme à l'école.»

On a abondamment parlé, ces dernières années, de la multiplication des petits boulots, de la rareté grandissante du travail à 40 heures par semaine, des conséquences des vagues de congédiements pour ceux qui survivent aux coupes. «On a moins parlé, cependant, du raccourcissement des contrats. Les dates d'échéance sont de plus en plus serrées, et les gens n'ont d'autre choix, dans les circonstances, que de faire dans la semaine de 60 heures, en rognant sur leurs soirées et sur leurs fins de semaine.»

Il y a dix ans, M. Hamel a mené une enquête sur l'insertion des jeunes au marché du travail. «J'avais, à cette fin, interrogé de jeunes diplômés, dont la grande majorité refusait de tomber dans le même piège que leurs parents. Jamais, juraient-ils, ils ne travailleraient autant qu'eux. Je viens d'interroger de nouveaux jeunes personnes. Dix ans plus tard, confrontées à la réalité du travail, elles multiplient, comme leurs aînés, les heures supplémentaires.»

Chaque session, dans sa classe, M. Hamel effectue de même un petit sondage, non scientifique, bien sûr, mais néanmoins très révélateur. «Je demande à mes élèves lesquels d'entre eux travaillent à temps partiel, et presque toutes les mains se lèvent. Quand je leur demande ce que représente pour eux un emploi à temps partiel, on me parle de 15 à 40 heures par semaine, qui s'ajoutent à leurs études! Et dès 16h, on les voit consulter avec anxiété leur montre, sachant bien que leur employeur ne fera preuve d'aucune souplesse s'ils arrivent en retard. Et quel casse-tête que de tenter de fixer un rendez-vous à un étudiant! Vous le voyez vite sortir son agenda, chargé au possible!»

Bourreaux de travail de génération en génération?

## BOUCHARD

SUITE DE LA PAGE 1

1990 comme la seule stratégie référendaire valable à l'époque, a fait valoir M. Bouchard.

Aujourd'hui, «la situation est différente», a-t-il dit. Le camp fédéraliste tente d'empêcher la tenue d'un prochain référendum sur la souveraineté. «Je pense qu'ils vont beaucoup trop loin et qu'ils ne lisent pas bien dans l'esprit des Québécois s'ils pensent qu'ils [les Québécois] vont rester assoupis pour toujours», estime Lucien Bouchard.

# LES SPORTS

**Etat de la réserve collective de sang**

La réserve de sang: 5 jours  
Groupes sanguins en demande aujourd'hui  
B -  
A -

HEMA-QUÉBEC Info-collecte: 832-0873

EN BREF

## Contrôles anti-dopages aux échecs

Madrid (AFP) — L'Espagne sera le premier pays au monde à instaurer un contrôle antidopage aux échecs, à l'occasion du championnat d'Espagne par équipes qui s'ouvre ce week-end à Minorque, aux Baléares. Selon le quotidien sportif AS, 20 des 150 participants subiront chaque jour, sous l'autorité du Conseil national des sports, des contrôles d'urine destinés à détecter alcool, cannabis et dérivés (calmants). Aucun contrôle sanguin, seul fiable pour l'alcoolémie, ne sera toutefois effectué, à la demande de la Fédération espagnole d'échecs. Lors de son dernier congrès à Doha (Qatar), la Fédération internationale (FIDE) s'était prononcée en faveur de ce type de contrôle sans pour autant adopter de mesures précises.

## Les Sénateurs passent aux actes

Ottawa (PC) — Les Sénateurs d'Ottawa sont passés de la parole aux actes, hier midi. L'équipe a suspendu son joueur-greviste et capitaine de la dernière saison, Alexei Yashin, pour le reste de la saison et les prochaines séries éliminatoires. Elle lui demande aussi de jouer une autre saison au salaire prévu à la quatrième et dernière année de son contrat, soit 3,6 millions \$ US, avant de devenir joueur autonome avec compensation. «Que ce soit en 2000-2001 ou plus tard, il nous en doit une», avertit le directeur général des Sénateurs, Marshall Johnston.

## Dix ans de prison pour un hooligan

Essen (Allemagne) (AFP) — La Cour d'assises d'Essen a condamné hier à dix ans de prison les quatre hooligans qu'elle jugeait depuis le 30 avril pour l'agression du gendarme français Daniel Nivel, en

marge du Mondial 1998. La sentence est tombée en présence du militaire, de son épouse émue jusqu'aux sanglots et de leur fils cadet Vincent: dix ans pour André Zawacki pour tentative de meurtre et, pour coups et blessures graves en réunion, six ans pour Tobias Arno Reifschlaeger, cinq ans pour Frank Renger et trois ans et demi pour Christopher Rauch. Le procureur Joachim Lichtinghagen avait requis des peines plus lourdes, soit 14, 8, 7 et 6 ans de prison, contre les agresseurs du gendarme passé à tabac le 21 juin 1998 à Lens, dans le nord de la France. Daniel Nivel, resté six semaines dans le coma, garde des séquelles neurologiques irréversibles de son lynchage.

## Carlos Beltran, recrue de l'année

New York (AP) — Carlos Beltran, des Royals de Kansas City, a été un choix quasi unanime pour le titre de recrue de l'année dans la Ligue américaine après avoir été la première recrue en 2000 à produire 100 points et inscrire 100 points en une saison. Voltigeur et frappeur ambidextre de 22 ans, Beltran a reçu 26 des 28 votes de première place en plus d'obtenir un vote de deuxième place pour récolter 133 points au scrutin de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique.

## De l'action à Auckland

Auckland (AP) — Au lendemain de sa victoire dans la coupe Louis Vuitton, le Défi français *Sixième Sens* s'est incliné dans la régate d'hier battu de 19 secondes par le *Spanish Challenge* dans le golfe Hauraki d'Auckland. Ce deuxième round robin des challengers a été marqué par l'incident de *Young America*, qui s'est fracturé et a presque coulé alors qu'il menait la course devant *Nippon*. Onze challengers s'affrontent dans cette coupe. Le vainqueur défiera les Néo-Zélandais tenants du titre dans la coupe America qui débutera en février 2000.

## Alain Vigneault se porte à la défense de son patron

# «Tout le monde se sent visé»

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

Pittsburgh — Quand la troupe du Canadien est arrivée à l'aéroport de Dorval hier, où attendaient journalistes et caméramans, le relationniste Donald Beauchamp s'est empressé d'organiser un point de presse avec Alain Vigneault.

Pendant ce temps, Réjean Houle passait... «C'est la journée du coach», a-t-il déclaré à un reporter qui lui demandait s'il était disponible pour une entrevue.

On a donc demandé à Vigneault comment il réagissait quand son patron immédiat est attaqué «de tous bords tous côtés».

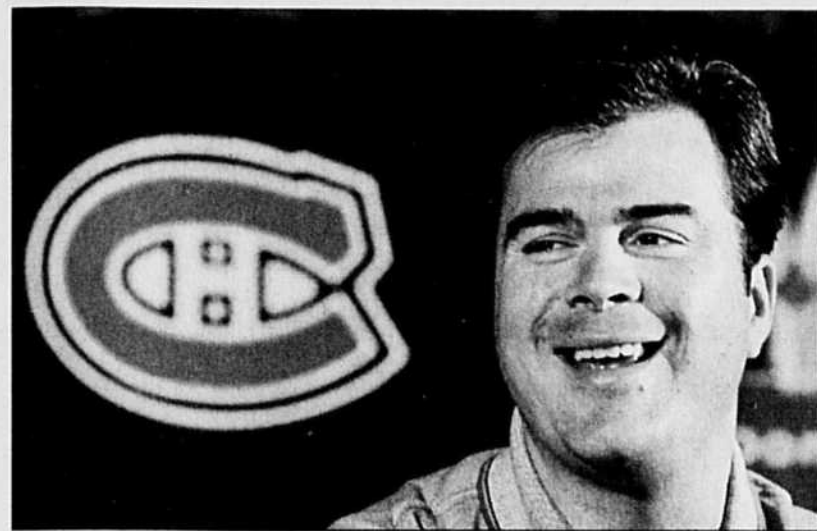
L'entraîneur a soutenu son directeur général et tenu à endosser ses décisions controversées: «C'est sûr que quand un des tiens se fait attaquer, ce n'est pas agréable pour personne. Mais Réjean est fait fort. Toutes ces décisions-là, on les a prises ensemble, de concert (...). Tout le monde se sent visé. On va tous faire face à ça ensemble et on va s'en sortir ensemble.»

Vigneault, s'il a défendu son patron, n'a pas fait le procès des médias. «Parmi nos amis médiatiques [sic], tout le monde a une façon d'interpréter les choses, et je vous laisse le soin de faire ce que vous avez à faire.»

Pour le reste, l'entraîneur a repris un refrain qui commence à être archi connu: «Pour nous, tout ce qui compte c'est de trouver une façon de remporter des matchs. Ce qui se passe à l'externe n'a aucun impact sur le personnel de hockey. Si on a les traits tirés et si on semble fatigués, c'est que présentement le Canadien de Montréal est dans une séquence de huit parties sans victoire, et tous ensemble, le personnel, on essaie de trouver une solution.»

### Beaucoup de positif!

«On trouve beaucoup d'aspects positifs dans les cinq dernières parties. On a accordé seulement 10 buts, on a été 100 % en désavantage numérique, notre jeu de puissance a finalement trouvé le moyen d'aller marquer



Vigneault apprécie «l'effort absolu et de chaque instant» de ses joueurs.

quelques buts. Donc il y a plusieurs aspects positifs.»

«On sait qu'on a perdu la majorité des matchs par la marge d'un but. On essaie tous ensemble, entraîneurs, joueurs, dirigeants, de trouver une façon de faire la différence. Si on peut faire ça, on va renouer avec la victoire rapidement et espérer que ça va être d'une façon constante.»

Mais le Canadien est déjà à huit victoires de la moyenne de 500. «On n'est qu'au mois de novembre et, à ma connaissance, on n'est qu'à six points d'une place dans les séries. Il reste encore beaucoup de hockey messdames et messieurs», a répondu Vigneault à cet argument.

Vigneault apprécie «l'effort absolu et de chaque instant» de ses joueurs à l'entraînement. «On essaie d'améliorer certaines habiletés et des aspects collectifs qui font la différence au niveau des «buts pour». C'est sûr qu'il y a un élément de frustration. La seule façon d'avoir du plaisir au hockey, c'est en gagnant des matchs. On n'en a pas gagné depuis quelques semaines, donc c'est difficile pour tout le monde.»

### L'appel de Weinrich

Vigneault ne tient pas rigueur à

Eric Weinrich d'avoir réclamé publiquement de l'aide.

«Je pense que si tu es un joueur de hockey présentement et te sens pas directement concerné, si tu ne veux pas gagner à tout prix, tu n'es pas au bon endroit. Dans le cas de Weinrich, je me suis fait dire hier qu'il avait lancé ce message-là, un message tout à fait normal.»

«Et s'il y a quelqu'un ici qui pense que Réjean Houle et tout le monde ne passent pas de longues heures à essayer de trouver une solution à améliorer cette formation-là, c'est mal connaître ce qui se fait au niveau du travail d'un groupe de personnel de hockey.»

«Tout le monde travaille de longues heures, les solutions ne sont pas simples. Tu ne peux pas prendre une pilule et arriver à une solution du jour au lendemain. Tout le monde se sent très responsabilisé, concerné, et on va continuer à se serrer les coudes et essayer de trouver des solutions.»

Au cours du voyage, Houle, sans accorder d'entrevue formelle, a salué les gens des médias aussi gentiment que d'habitude.

«Ça va bien?», lui a-t-on demandé. «Oui, a-t-il répondu en souriant. Mais ça trait mieux si on gagnait.»

## HOCKEY

### ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	NR	Bp	Bc	Pts
Ottawa	10	3	1	1	46	30 22
Toronto	10	5	2	0	50	33 22
Boston	6	5	4	0	37	32 16
Buffalo	6	7	2	0	39	44 14
Montréal	3	10	1	1	26	37 8

### Section Atlantique

New Jersey	8	4	2	1	39	35 19
Philadelphie	8	7	2	1	49	42 19
NY Rangers	5	8	3	0	30	38 13
NY Islanders	3	7	2	0	24	36 8
Pittsburgh	2	6	3	1	38	44 8

### Section Sud-Est

Florida	7	6	2	2	42	39 18
Caroline	6	5	3	0	36	38 15
Washington	5	7	2	0	35	44 12
Tampa Bay	5	8	1	1	39	46 12
Atlanta	3	7	2	1	29	43 9

### ASSOCIATION DE L'OUEST

#### Section Centrale

Detroit	8	4	2	1	44	31 19
St. Louis	9	6	0	0	46	36 18
Nashville	4	8	1	1	31	42 10
Chicago	3	7	4	1	34	43 10

#### Section Nord-Ouest

Vancouver	8	5	2	1	46	45 19
Colorado	7	6	2	1	42	38 17
Edmonton	4	7	3	2	32	35 13
Calgary	4	9	2	0	36	55 10

#### Section Pacifique

San Jose	11	6	1	0	64	42 23
Los Angeles	9	4	3	0	53	43 21
Phoenix	8	4	3	0	48	38 19
Anaheim	8	6	2	1	44	36 19
Dallas	8	7	1	0	36	37 17

#### Hier

Washington	2	Tampa Bay	1
Anaheim	2	Toronto	0
New Jersey	2	Philadelphie	1
Dallas	5	St. Louis	2
San Jose	à	Vancouver	
Edmonton	à	Los Angeles	

#### Aujourd'hui

Boston	à	Buffalo	19h
Ottawa	à	N.Y. Rangers	19h30
Montréal	à	Pittsburgh	19h30
N.Y. Islanders	en	Caroline	19h30
Atlanta	en	Florida	19h30
Nashville	à	Chicago	20h30
Detroit	à	Dallas	20h30
San Jose	à	Calgary	21h
Edmonton	à	Phoenix	21h

#### Demain

Toronto	à	Boston	19h
Nashville	à	Ottawa	19h
N.Y. Rangers	à	Washington	19h
Anaheim	à	Montréal	19h30
Caroline	à	Philadelphie	19h30
Colorado	à	Los Angeles	22h30

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

## AVIS PUBLICS

Sur Internet:  
www.offres.ledevoir.com

## AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

### Publications du lundi:

Réservations avant 12 h 00 le vendredi

### Publications du mardi:

Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 500-02-045007-965, SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- EDMOND MARLEAU, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22/11/99 à 12:00 au 200, 6e Avenue, Verdun, district de

Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de EDMOND MARLEAU, saisi en cette cause, soit: Cadillac 1991, CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 08 novembre 1999. ALAIN TRUDEL, huissier de justice. PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS. HUISSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5, (450) 481-7575

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-HYACINTHE, NO. 750-11-000944-998 COUR SUPÉRIEURE (FILLITE ET INSOLVABILITÉ) PRÉSENT REGISTRAIRE M<sup>c</sup> CAROL-ANN CRÔTEAU DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE ROBERT CHICONE Partie défendeur et JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC. Syndic

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Rose-Alba (Rosette) Ross, née Desrosiers, en son vivant retraitée, domiciliée au 8040, 9e Avenue, appartement 217, Montréal, Québec, survenu le 6 juin 1999, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, Madeleine Desrosiers Carpentier, le 5 novembre 1999, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Louise Valois, notaire, sise au 1030 est, rue Beaubien, bureau 201, Montréal, Québec. Donné ce 5ième jour de novembre 1999. Madeleine Desrosiers Carpentier Liquidateur

CAISSE POPULAIRE MONT ST-HILAIRE et ses. Requête

ASSIGNATION ORDRE est donné à ROBERT CHICONE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1550 Des Saules à St-Hyacinthe, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans «LE DEVOIR».

Prenez avis qu'une requête pour permission de continuer les procédures sera présentée devant la Cour Supérieure en division de faillite le 16 décembre 1999 à 9 h; 00 en salle #2 ou assisté que conseil pourra être entendu et veuillez vous gouverner en conséquence.

Une copie de la requête a été remise au greffe à l'intention de ROBERT CHICONE.

M<sup>c</sup> CAROL-ANN CRÔTEAU REGISTRAIRE

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie DOMINION KITCHEN SUPPLY CO. LTD. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 5 novembre 1999. FRANKEL & SPINA Procureurs de la compagnie

DHIA SALMAN Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à DHIA SALMAN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie a été remise au greffe à l'intention de DHIA SALMAN. Lieu: Montréal. Date: 1er novembre 1999. MICHEL PELLERIN GREFFIER-ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-24504-998 COUR SUPÉRIEURE MICHELINE SICLART Partie demanderesse

FARIDEDDIN (FARIDOLDIN) SAMAD-HOSSEINI Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à FARIDEDDIN (FARIDOLDIN) SAMAD-HOSSEINI de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 rue St-Antoine Est, Montréal, salle 1.110, dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Rose-Alba (Rosette) Ross, née Desrosiers, en son vivant retraitée, domiciliée au 8040, 9e Avenue, appartement 217, Montréal, Québec, survenu le 6 juin 1999, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, Madeleine Desrosiers Carpentier, le 5 novembre 1999, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Louise Valois, notaire, sise au 1030 est, rue Beaubien, bureau 201, Montréal, Québec. Donné ce 5ième jour de novembre 1999. Madeleine Desrosiers Carpentier Liquidateur

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec AVIS DE RADIATION PERMANENTE ET REVOCATION DE PERMIS En vertu de l'article 156 du Code des professions, avis est donné que: CHRISTIANE S. CHARTRAND (75 0936), domiciliée à Laval, a été déclarée coupable devant le Comité de discipline, à de nombreux chefs d'accusation, notamment: entre les mois d'août 1997 et novembre 1998, alors qu'elle exerçait la profession d'infirmière, avoir à de nombreuses reprises, été sous l'influence de préparations narcotiques pouvant produire l'affaiblissement ou la perturbation de ses facultés, s'être approprié des préparations narcotiques appartenant à son employeur et avoir altéré des préparations narcotiques, contrevenant ainsi au Code de déontologie des infirmières et infirmiers. Après avoir radié provisoirement l'intimée du tableau de l'OIIQ le 14 décembre 1998, le Comité de discipline, dans ses deux décisions du 29 octobre 1999, a radié l'intimée de façon permanente et a révoqué son permis, avec débours. La radiation permanente et la révocation du permis sont exécutoires depuis le 5 novembre 1999, nonobstant appel de ces deux décisions. Sonia Amziane, Secrétaire du Comité de discipline

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de MARCO DE GRACE, en son vivant, domicilié au 470, boulevard L'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) J5W 1S8, survenu le 23 août 1999, un inventaire des biens de défunt a été fait par le liquidateur successoral, LUC DE GRACE, le 5 novembre 1999, devant Me Pierre Duval, notaire à L'Assomption, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Pierre Duval, notaire, sise au 178, rue Notre-Dame, L'Assomption (Québec) J5W 3E1. Donné ce 5 novembre 1999. LUC DE GRACE, liquidateur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-24504-997 COUR SUPÉRIEURE (Chambre de divorces) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT DUMONT DURAFILS Demandeur -vs- KHADJIA EL-BOULAMI Défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à KHADJIA EL-BOULAMI de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, Salle 1.100 dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal «LE DEVOIR».

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: À LA CRÊPE BRETONNE MAKACHA INC. 5058 Ave. du Parc Montréal (Québec) H2V 4G1 AVIS est par les présentes donné que la faillite de À LA CRÊPE BRETONNE MAKACHA INC. est survenue le 4 novembre 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24<sup>e</sup> jour de novembre 1999, à 9 h 30, au bureau du Syndic, 5007 rue St-Denis, Montréal (Québec). Daté de Montréal, le 9<sup>e</sup> jour de novembre 1999. ST-GEORGES, HÉBERT INC. SYNDIC, 401, boul. St-Joseph Est Montréal (Québec) H2J 1J6 Tél.: (514) 844-1044

ORDRE est donné à KENNETH HOWARD, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, Salle 1.100 dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal «LE DEVOIR».

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-245519-996 COUR SUPÉRIEURE (Chambre de divorces) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT DUMONT DURAFILS Demandeur -vs- KHADJIA EL-BOULAMI Défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à KHADJIA EL-BOULAMI de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, Salle 1.100 dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal «LE DEVOIR».

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: À LA CRÊPE BRETONNE MAKACHA INC. 5058 Ave. du Parc Montréal (Québec) H2V 4G1 AVIS est par les présentes donné que la faillite de À LA CRÊPE BRETONNE MAKACHA INC. est survenue le 4 novembre 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24<sup>e</sup> jour de novembre 1999, à 9 h 30, au bureau du Syndic, 5007 rue St-Denis, Montréal (Québec). Daté de Montréal, le 9<sup>e</sup> jour de novembre 1999. ST-GEORGES, HÉBERT INC. SYNDIC, 401, boul. St-Joseph Est Montréal (Québec) H2J 1J6 Tél.: (514) 844-1044

Lieu: Montréal Date: 04 novembre 1999 MICHEL MARTIN GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LABELLE NO. 560-05-000910-994 COUR SUPÉRIEURE (Chambre civile) GILLES GRAVEL ET THÉRÈSE VALADE Partie demanderesse

ORDRE est donné à de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice, 645, rue de la Madone, Mont-Laurier, Québec, J8L 1T1 à la salle RC.03a dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration, de l'avis à la partie défenderesse et de la dénomination des pièces a été remise au greffe à l'intention de Yves LeFrançois, Pierre Marcotte et Roger Bashaw. Signé à Mont-Laurier, le 4 novembre 1999. Christiane Vallée Greffière adjointe

1999 Christiane Vallée Greffière adjointe

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LABELLE NO. 560-05-000910-994 COUR SUPÉRIEURE (Chambre civile) GILLES GRAVEL ET THÉRÈSE VALADE Partie demanderesse

ORDRE est donné à de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice, 645, rue de la Madone, Mont-Laurier, Québec, J8L 1T1 à la salle RC.03a dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration, de l'avis à la partie défenderesse et de la dénomination des pièces a été remise au greffe à l'intention de Yves LeFrançois, Pierre Marcotte et Roger Bashaw. Signé à Mont-Laurier, le 4 novembre 1999. Christiane Vallée Greffière adjointe

AVIS que CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES D'HEBERGEMENT ET DE READAPTATION demandera sa dissolution à l'inspecteur général des institutions financières, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies. Son siège social est situé à Montréal, province de Québec. DATE à Montréal, ce 5 novembre 1999. MONETTE, BARAKETT, LÉVESQUE, BOURQUE, PEDNEAULT, Les procureurs de la compagnie.

**AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

## MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											